



LE DÉPARTEMENT

MAPA : Marché à Procédure Adaptée

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

DÉPARTEMENT DU RHÔNE
ERASME – MISSION TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
Parc d'Activités Innovantes - 69930 ST CLEMENT LES PLACES
Tél: 04.74.70.68.40 - Fax : 04.74.70.68.41
E-mail : yamartin@erasme.org

<p>OBJET DU MARCHÉ : Réalisation d'un prototype de miroir augmenté</p>
--

Date et heure limites de réception des offres :
Le vendredi 29 juin 2012 à 17h

Personne publique contractante : **DEPARTEMENT DU RHONE**

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Article premier : Objet de la consultation

1.1 - Objet :

Le centre Erasme, service d'innovation numérique du Département du Rhône, conçoit et expérimente des dispositifs interactifs museographiques en vue du futur Musée des Confluences.

La prestation de ce présent marché concerne réalisation d'un prototype logiciel permettant de percevoir son propre corps augmenté de prothèses dans un miroir.

1.2 - Descriptif :

Le prototype utilisera un écran rétroprojeté d'une hauteur d'environ 1,80, un PC sous Linux et une kinect (ou autre solution proposée par le prestataire). Il faut avoir en tête que le dispositif final (au delà de la phase prototype) utilisera un écran plat et non un vidéoprojecteur.

Le scénario restera simple : le visiteur se verra dans ce miroir, et des prothèses (cœur artificiel, main artificielle, implant dentaire, ou d'autres prothèses plus exotiques) apparaîtront en superposition de son image (ou en remplacement d'une partie de celle-ci), il faudra imaginer une interaction pour les faire apparaître ou disparaître. On peut envisager que plusieurs personnes soient dans le champ de la caméra.

La réalisation du produit final après la phase prototype questionnera la notion de prothèse de corps réparé/ augmenté.

L'objectif de ce prototype est de valider la technologie, d'évaluer la perception utilisateur, de travailler sur l'ergonomie d'interaction et de concevoir le scénario final du dispositif.

Le prototype devra être installé au Muséolab du centre Erasme, 69930 St Clément les Places.

Le matériel avec la régie sera fourni sur place : kinect, pc, vidéoprojecteur, écran, éclairage.

Des modèles 3D de prothèses seront fournies au prestataire par le centre Erasme (elles seront produites sous 3DSMax), le prestataire devra transmettre des éléments sur le format de fichier qu'il souhaite.

Le prestataire devra prévoir l'installation et le test du dispositif sur place et prévoir des jours supplémentaires pour intégrer des évolutions du scénario.

Le développement devra être fait sous une technologie ouverte et l'ensemble des sources livrées (open source sous licence MIT ou similaire).

Le prototype devra être réalisé avant mi septembre 2012.

1.3 - Commande :

Le bon de commande sera notifié par la personne responsable du marché par voie postale et par mail.

Article 2 : Conditions de la consultation

2.1 - Etendue de la consultation

Le présente marché à procédure adaptée est soumis aux dispositions des articles 28 et 40.2 du Code des marchés publics.

2.2 - Modifications de détail au dossier de consultation

La personne responsable du marché se réserve le droit d'apporter au plus tard 10 jours avant la date limite pour la remise des offres, les modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

2.3- Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à **1 mois** à compter de la date limite de réception des offres.

2.4 - Mode de règlement du marché

Le mode de règlement est le virement par mandat administratif. Le délai de paiement ne peut excéder 30 jours conformément à l'article 96 du code des marchés publics.

Article 3 : Présentation des candidatures et offres

Le présent dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat. Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française.

Chaque candidat aura à produire un projet de marché comprenant les pièces suivantes :

- ✓ le présent document, daté et signé
- ✓ une proposition financière : un forfait global pour la réalisation du prototype et un coût à la journée supplémentaire (frais compris).
- ✓ le CV de ou des personnes assurant l'animation, en mettant en avant les compétences et expériences mobilisées pour ce projet
- ✓ une note d'intention technologique

Article 5 : Jugement des offres

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- **prix : 40% de la note (estimé sur le montant forfaitaire et 5 tranches de 10 journées complémentaires).**
- **qualité des personnes réalisant la prestation (expérience, compétences...) : 30% de la note**
- **qualité technique de la réponse : 30% de la note**

Le jugement des offres donnera lieu à un classement des offres. L'offre la mieux classée sera donc retenue.

Article 6 : Conditions d'envoi ou de remise des offres

Les candidats transmettent leur offre (par courrier, par mail ou par fax) avant le 29 juin 2012 à 17h et ce, à l'adresse suivante :

**DÉPARTEMENT DU RHÔNE
ERASME – MISSION TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
Parc d'Activités Innovantes
69930 ST CLEMENT LES PLACES
Tél: 04.74.70.68.40 - Fax : 04.74.70.68.41
E-mail : yamartin@erasme.org**

Les plis qui seraient remis après la date et l'heure limites précitées, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Cachet de l'entreprise

Date et signature du candidat